

FORTIS LUXEMBOURG FINANCE

Emission publique de “Reverse Convertible Notes”

FORTIS LUXEMBOURG FINANCE, véhicule financier de Fortis, lance un nouvel emprunt de type “Reverse Convertible” d’une durée de 2 ans, ayant pour actifs sous-jacents les actions **Delhaize Group** et **Groupe Carrefour**. Le coupon annuel s’élève à 10,50% (brut).

Reverse Convertible sur 2 actions

La particularité d’une Reverse Convertible Note consiste en un éventuel remboursement final en actions au gré de l’émetteur, en l’occurrence des actions Delhaize Group ou Groupe Carrefour. L’émetteur ne prendra toutefois la décision de rembourser les Notes en actions Delhaize Group ou Groupe Carrefour plutôt qu’en liquidités que si le cours d’au moins une des deux actions a baissé à la date de valorisation finale. L’émetteur choisira l’action la moins performante en comparant sa valeur finale à sa valeur initiale. Le risque pour les investisseurs est plus élevé par rapport à une Reverse Convertible Note sur action unique ou par rapport à des Notes dont le montant à l’échéance est lié à un panier d’au moins deux actions.

Profil de Delhaize Group (“Delhaize”)

Fondé en Belgique en 1867, Delhaize Group est une société de distribution alimentaire active dans 8 pays. Sa principale activité (95% du chiffre d’affaires) consiste en l’exploitation de supermarchés en Amérique du Nord (72% du chiffre d’affaires sont réalisés aux Etats-Unis), en Europe et en Asie du sud-ouest. Au 31 décembre 2005, le groupe comptait quelque 2.636 magasins et employait 136.000 personnes. Son réseau de magasins est essentiellement constitué de supermarchés (85%) mais aussi de magasins de proximité et de magasins spécialisés. En 2005, Delhaize a réalisé un chiffre d’affaires de 18,6 milliards EUR et un bénéfice net de 364,9 millions EUR.

Profil du Groupe Carrefour (“Carrefour”)

Distributeur français d’envergure internationale, le Groupe Carrefour, créé en 1959, est aujourd’hui actif dans 29 pays. Leader du marché tant en Europe qu’en Amérique du Sud, le groupe est aussi le deuxième plus grand distributeur au monde et le premier distributeur international à s’être implanté en Asie. Au 31 décembre 2005, Carrefour comptait 7.003 magasins, allant des hypermarchés aux magasins de proximité, et employait quelque 436.000 personnes. En 2005, le groupe a réalisé un chiffre d’affaires de 74,5 milliards EUR et un bénéfice net de 1,81 milliard EUR.

Avertissement

Ces Reverse Convertible Notes sont des instruments de placement à court terme (échéance au 15 décembre 2008) offrant un coupon élevé (10,50% brut). Cette haute rémunération doit être considérée comme une compensation à la faculté dont dispose l’émetteur de rembourser les Notes à l’échéance soit en liquidités, soit en un certain nombre d’actions. D’un point de vue technique, ce produit consiste en la combinaison d’une obligation classique et d’une option “put” achetée par l’émetteur. La prime que paie l’émetteur pour cette option est intégrée dans le coupon plus élevé. L’investisseur peut donc être considéré comme le vendeur d’une option “put” de type européen (exerçable uniquement à l’échéance) qui donne à l’acheteur (l’émetteur des Notes) le droit de livrer au vendeur (l’investisseur) à la date d’échéance un nombre prédéterminé d’actions à un cours prédéterminé. Il convient donc d’insister sur le fait qu’en cas de remboursement des Notes en actions, il se pourrait que l’investisseur reçoive une valeur en actions qui, sur base du cours de l’action à ce moment, soit inférieure à la valeur nominale des Notes remboursées. L’investisseur doit donc être bien conscient que, dans un tel cas, il pourrait subir une perte de capital qui, en théorie, pourrait s’élever à l’entièreté du capital investi. En contrepartie, il perçoit un coupon beaucoup plus élevé que celui d’une obligation classique.



Principales caractéristiques de cet emprunt

Emetteur	Fortis Luxembourg Finance S.A. – Luxembourg. Série EMTN 307.
Garant	Fortis Banque S.A. – Belgique.
Rating	Moody's: Aa3 / Standard & Poor's: AA- / Fitch: AA-
Montant total	Minimum 5 millions EUR et maximum 150 millions EUR.
Titres	<ul style="list-style-type: none">- Valeur nominale: 1.000 EUR.- Ces titres ne sont pas livrables physiquement.- Conservation gratuite en Compte-titres Fortis¹.
Service financier	<ul style="list-style-type: none">- Fortis Banque en Belgique.- Fortis Bank (Nederland) aux Pays-Bas.- Fortis Banque Luxembourg au Luxembourg.
Coupon	10,50% (brut) par an, payable à terme échu le 15 décembre 2007 et le 15 décembre 2008.
Echéance	15 décembre 2008, ce qui correspond à une durée de 2 ans.
Date d'émission et de paiement	15 décembre 2006.
Prix d'émission	102%.
Prix de remboursement	100% de la valeur nominale OU un certain nombre d'actions Delhaize Group OU Groupe Carrefour, calculé sur base de la formule suivante: $\frac{1.000 \text{ euros}}{\text{Valeur initiale des Actions Livrées}}$ Les fractions d'actions seront payées en cash. La valeur initiale: <ul style="list-style-type: none">- de l'action Delhaize Group sera déterminée sur base de la moyenne des cours de clôture des 12, 13 et 14 décembre 2006 sur Euronext Brussels.- de l'action Groupe Carrefour sera déterminée sur base de la moyenne des cours de clôture des 12, 13 et 14 décembre 2006 sur Euronext Paris. La valeur finale des actions sera déterminée le 8 décembre 2008.
Code ISIN	XS0271529611.
Taxe sur opérations de bourse (TOB)	<ul style="list-style-type: none">- A la souscription: néant.- A l'achat ou la vente sur le marché secondaire: 0,07% (max. 500 EUR par opération).
Cotation	Ces Notes seront cotées sur la bourse de Luxembourg. Fortis Banque sera market maker sur le marché secondaire. Rien ne garantit toutefois le développement d'un marché actif permettant la négociation des Notes. Le marché des Notes peut s'avérer limité et peu liquide et il n'est pas possible de prévoir les cours auxquels elles pourront y être négociées. L'investisseur qui voudrait vendre ses Notes avant leur remboursement devra donc les vendre au prix du marché. Ce prix pourra être inférieur ou supérieur à la valeur nominale des Notes.
Régime fiscal applicable aux investisseurs privés en Belgique	Les revenus de titres de créances étrangers encaissés auprès d'un intermédiaire financier établi en Belgique sont soumis à la retenue du précompte mobilier (PM) de 15%. Le prélèvement du PM a un caractère libératoire dans le chef des investisseurs privés.
Prospectus A disposition aux guichets de toute agence Fortis Banque ou sur simple appel au 02/565 65 53	Les investisseurs sont invités à lire attentivement le Prospectus de Base, rédigé en anglais et approuvé par la CSSF le 29 septembre 2006 ainsi que les Conditions Définitives (Final Terms) rédigées en anglais et datées du 27 octobre 2006, et à considérer la décision d'investir dans ces obligations à la lumière de toutes les informations qui y sont reprises et, plus particulièrement, des informations mentionnées dans la section "Facteurs de risques". Un résumé en français du Prospectus de Base est également tenu à leur disposition. S'ils l'estiment nécessaire, les investisseurs peuvent en outre consulter au préalable un spécialiste en conseils financiers.

¹ Il appartient aux investisseurs de se renseigner quant aux frais que pourraient leur réclamer d'autres établissements financiers.

SOUSCRIPTIONS

La période de souscription court **du 2 novembre au 8 décembre 2006** (clôture anticipée possible en cas de sursouscription ou de modification des conditions de marché).

Vous pouvez souscrire à ce nouvel emprunt via **PC banking** or **Phone banking** (au 078/05 05 02) ainsi qu'aux **guichets de toute agence Fortis**. Vous y trouverez le prospectus d'émission, de même que sur notre site Internet www.fortisbanque.be/investir (option "obligations" puis "émissions").

Si vous souhaitez de plus amples informations sur cette opportunité d'investissement ou sur toute autre, contactez notre **Service Clients** au **078/05 05 05**.